DISSERTATION

N° 160.

SUR

L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS,

DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'A L'ÉPOQUE DU SEVRAGE ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 29 juin 1833, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR GUILLAUME BARDIES, de Saint-Girons,

Département de l'Arriège ;

Ancien Élève en pharmacie; ancien Élève en médecine de l'École Pratique et des hôpitaux civils de Paris; Bachelier ès-lettres et ès-sciences de l'Académie de la même ville, etc.

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas officiumque fuit.

OVID., de Ponto, lib. 3, epist. 9.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1833.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER, Examinateur.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN, Examinateur.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX, Examinateur.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN.
	.....
Pathologie médicale	DUMÉRIL.
	ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, Président.
Clinique médicale	FOUQUIER.
	BOUILLAUD.
	CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER.
	JULES CLOQUET.
	DUPUYTREN.
	ROUX, Suppléant.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Bayle.	Hatin.
Bérard (Auguste).	Hourmann.
Blandin.	Jobert, Examinateur.
Boyer (Philippe), Suppléant.	Laugier, Examinateur.
Briquet.	Lesueur.
Brongniart.	Martin Solon.
Broussais (Casimir).	Piorry.
Cottereau.	Requin.
Dalmas.	Sanson (aîné).
Dubled.	Sanson (Alphonse).
Guérard.	Royer-Collard.
	Trousseau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

AUX MANES

DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE.

Souvenirs et regrets éternels!...

A MES TANTES

CATHERINE ET ÉLISABETH BARDIES.

Je perdis ma mère dès le berceau ; cette perte cruelle, vous sûtes la réparer par vos soins et votre attachement pour moi. Recevez aujourd'hui ce faible témoignage de mon amour filial et de ma gratitude la plus sincère.

A MON ONCLE

ANDRÉ BARDIES.

Gage de respect et de reconnaissance pour les services qu'il m'a rendus.

A MONSIEUR J.-C. GALÈS,

Chevalier de l'ordre du Mérite civil de Prusse (première classe); Docteur en médecine de la Faculté de Paris; Membre du Cercle médical et de la Société de pharmacie de la même ville; Membre correspondant de l'Académie impériale médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg, de la Société physico-médicale de Moscow, de la Société de médecine de Toulouse, des Sociétés des sciences, artset belles-lettres de Mâcon, Strasbourg, etc.

Comme une preuve de respect, d'attachement et de reconnaissance.

G. BARDIES.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0005vari_k5v8

DISSERTATION

SUR

L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS,

DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'A L'ÉPOQUE DU SEVRAGE.

Exposé, par sa nudité complète, aux intempéries de l'atmosphère, privé de tout moyen d'attaque et de défense, l'enfant naissant ne saurait se mettre à l'abri des périls qui menacent incessamment sa frêle existence. Les organes de la vie de relation sont si faibles chez lui, que, sans l'instinct de la succion, il serait condamné à une mort prochaine et assurée. Mais les êtres intelligens et affectueux auxquels il doit le jour, que l'amour a rapprochés, et dont il resserre les liens, veillent sur lui, et l'entourent d'autant plus de soins, que sa conservation plus difficile motive de plus grands efforts de leur sollicitude. Cette tâche pénible que la nature leur impose, je la partagerai volontiers en les aidant de mes conseils. L'hygiène est une source féconde où je puiserai les préceptes propres à les guider dans ce sentier épineux. Trop heureux si, par ce timide essai, je réussis à extirper de nos mœurs les préjugés de toute espèce qui, nés de l'ignorance, conservés par la routine et le temps, ne firent jamais que des victimes.

Aussitôt après l'accouchement, on doit remédier aux accidens que le nouveau-né éprouve quelquefois à la suite d'une hémorrhagie ou d'un travail long et pénible. Il pourrait être pâle, exsangue, ou bien dans un état pléthorique. Dans le premier cas, la respiration est difficile, le vagissement est faible et entrecoupé, le cœur bat à peine; la syncope et la mort seraient imminentes si l'on ne se hâtait d'activer la circulation et la respiration. Pour parvenir à ce résultat, il faudra lier le cordon, surtout si le placenta est détaché; enlever avec le petit doigt les mucosités accumulées dans la bouche, titiller les narines avec les barbes d'une plume, insister sur les frictions sèches ou légèrement excitantes avec l'eau de Cologne, sur la colonne vertébrale, les tempes, le front et la poitrine. Un moyen plus puissant, qui a le plus souvent réussi dans la pratique de M. *Desormeaux*, consiste à prendre dans sa bouche une gorgée d'eau-de-vie et à la souffler avec force, en forme de douche, contre la paroi antérieure de la poitrine. Si ces divers moyens ne suffisaient pas, on aurait recours à l'insufflation de l'air, qui est le plus souvent insuffisante et quelquefois mortelle, lorsqu'elle n'est pas pratiquée avec ménagement, comme le prouvent les expériences de M. *Leroy* d'Étiolle. Le procédé proposé par cet auteur serait certainement préférable si l'on avait toujours une pile électrique à sa disposition. Dans le second cas, la face est vultueuse, l'enfant est plongé dans un état comateux, la circulation est presque interrompue. On pourra mettre en usage la plupart des moyens indiqués ci-dessus; mais ici l'indication principale à remplir, est de dégorger le système vasculaire, en coupant le cordon avant de le lier, et en laissant écouler une suffisante quantité de sang; si le cordon n'en fournissait pas assez, ou s'il avait été lié avant l'accident, l'application d'une sangsue au bas de chaque oreille suffit presque toujours pour rappeler l'enfant à la vie.

La section et la ligature du cordon ombilical étant faites avec toutes les précautions nécessaires, les soins de propreté sont indispensables.

Un enduit visqueux couvre le corps du nouveau-né : on le remarque surtout à la tête, au cou, aux plis des membres et aux parties génitales de la jeune fille : nécessaire pendant la vie intra-utérine, il est au moins inutile après la naissance ; on parvient à l'enlever en le délayant d'abord avec un corps gras, et mieux avec le jaune d'œuf, qui facilite sa dissolution dans l'eau ; une éponge fine, trempée dans ce liquide tiède, est ensuite mollement promenée sur toute la surface du corps. L'enfant ainsi bien nettoyé, on l'essuie avec un linge très-doux, et l'on procède à son habillement comme il suit.

Grâces à l'éloquence de J.-J. Rousseau, le maillot est proscrit presque partout. Il serait oiseux d'en parler ici, si l'ignorance et la routine encroûtées n'en avaient conservé l'usage dans le midi de la France. Les parens, dans la crainte puérile que leur enfant ne devienne difforme par les mouvemens auxquels il pourrait se livrer s'il était en liberté, les nourrices mercenaires par un motif sordide, c'est-à-dire pour qu'il reste tranquille dans le berceau en attendant qu'elles vaquent à d'autres occupations, et pour se dispenser des soins de propreté qu'il faudrait renouveler trop souvent, le serrent étroitement par un bandage roulé, qui s'étend d'une extrémité à l'autre. Les membres pelviens, fortement étendus, sont accolés l'un à l'autre, tandis que les membres thoraciques longent péniblement les parties latérales du corps. Ainsi garrotté, ce pauvre innocent forme un tout immobile ; heureux encore si la constriction n'est pas assez forte pour l'empêcher de respirer. Le moindre inconvénient du maillot est, à mon avis, de soumettre l'enfant au supplice trop long-temps prolongé d'une extension forcée et contre-nature. Je voudrais qu'on soumît à l'épreuve du maillot ses partisans implacables : je doute qu'ils pussent le supporter quelques heures seulement. D'un autre côté, on accable le nouveau-né des difformités dont on voulait le préserver par ce moyen barbare. Les nourrices, dit M. *Gardien*, en emmaillotant les enfans, donnent presque toujours à leurs jambes une position contre-nature, quelque soin qu'elles prennent de les bien arranger. La compression déterminée par le maillot est encore un obstacle in-

vincible au développement des organes contenus dans la poitrine et l'abdomen. Les membres eux-mêmes, condamnés à l'immobilité, éprouvent cet inconvénient, et le sang, stagnant dans les vaisseaux, des congestions mortelles peuvent en être la suite.

Pour éviter tous ces dangers, il faut que l'enfant soit à l'aise, qu'il puisse agir librement, que les langes qui doivent servir à l'envelopper soient souples et le tiennent chaudement; ce n'est que plus tard qu'on devra l'habituer à des vêtemens légers, afin qu'il s'accoutume à braver les intempéries des saisons. L'usage généralement établi de vêtir les nouveau-nés procure tous ces avantages sans entraîner le moindre inconvénient. Une petite brassière en laine garnie en dedans d'une chemisette fine, qu'on fixe par derrière avec des cordons, et non avec des épingles, couvre les bras et la poitrine; un lange de toile douce, et un autre de laine ou de coton, partant des aisselles, couvrent le reste du corps, ils sont assez larges pour en faire une fois et demi le tour, et assez longs pour que l'excédant puisse être relevé au-devant des jambes, et assujetti avec des épingles. Le cou est entouré d'un fichu; on ne doit couvrir la tête que d'un béguin et d'un bonnet assez amples; et pour la garantir, ainsi que la face, des coups auxquels ces parties sont si souvent exposées lorsque l'enfant commence à marcher, on pourra, à cette époque, la garnir d'un bourrelet composé de baleines.

C'est ici le lieu de *stigmatiser* cette pratique absurde qui consistait à pétrir la tête de l'enfant nouveau-né pour lui donner une forme plus élégante que celle que lui destinait la nature. Reléguée dans l'oubli presque dans toute la France, on s'étonnera, sans doute, de la voir conservée dans le *Languedoc*. La tête de l'enfant est comprimée transversalement par un bonnet étroit de manière à lui donner une forme allongée dans le sens du diamètre antéro-postérieur; aussi reconnaît-on facilement un *Toulousain* à la saillie considérable de l'occiput en arrière, et à l'étroitesse de la tête au diamètre bi-pariétal. Les *Omaguas*, nation sauvage de l'Amérique, ont aussi la coutume d'aplatir, entre deux planches, le front et l'occiput de leurs

enfans au berceau, pour qu'ils ressemblent, disent-ils, à la pleine lune. *Hippocrate* parle des *Macrocéphales*, nation scythe, qui, ayant la coutume de pétrir et d'allonger la tête de leurs enfans, étaient ainsi parvenus à perpétuer parmi eux cette forme. Je laisse à penser si ce rapprochement peut faire beaucoup d'honneur à la civilisation moderne, surtout si l'on considère que ce raffinement de goût, porté un peu loin, n'est bon qu'à faire des idiots, comme on en a des exemples.

Le berceau est le lieu où doit reposer l'enfant; la plume et le duvet, trop mauvais conducteurs du calorique, ne devraient pas en faire partie; la laine en hiver, le crin et la balle d'avoine en été, sont préférables : ceux-ci offrent tout à la fois l'avantage de pouvoir être lavés souvent, et de maintenir l'enfant dans une douce température, sans provoquer une transpiration abondante, qui tendrait à l'énerver et à l'affaiblir. Une gaze légère doit servir de rideaux à ce petit lit; elle n'empêchera pas le renouvellement de l'air; la lumière perdra de son intensité, et l'enfant sera à l'abri des insectes. La chambre où il est placé doit être fraîche en été, modérément chauffée en hiver; il importe de le tourner directement du côté d'où vient la lumière, car, si elle arrivait obliquement, le nouveau-né serait exposé au strabisme. L'habitude de clignoter, l'insomnie, seraient aussi les suites naturelles de son exposition à une vive lumière.

L'action de bercer l'enfant pour l'endormir est superflue; car, si l'on avait soin de l'étendre quelquefois, dépourvu de ses langes, sur un tapis mollet ou sur un large coussin, ses petits membres et son corps agiraient dans tous les sens : il en résulterait une légère fatigue, et le sommeil ne tarderait pas à appesantir sa paupière. A cet âge, le cerveau est si mou, que la moindre secousse peut occasioner des commotions dangereuses dans cet organe. Qu'on ne pense donc pas qu'en secouant le nourrisson on lui procure un sommeil bienfaisant et réparateur; bien au contraire, le calme factice qui en résulte n'est autre que le coma, un engourdissement morbide de tout le corps.

Les devoirs de la femme augmentent et s'agrandissent au moment

où elle vient de donner le jour à cet être intéressant digne de toute sa sollicitude ; c'est pour lui que la nature a préparé dans les mamelles de sa mère, pendant tout le temps de la gestation, un liquide alibile, indispensable à sa santé et à son développement. Elle doit donc se charger du soin précieux de l'allaiter elle-même ; elle ne devrait s'en dispenser que dans les cas où la sécrétion du lait serait nulle ou insuffisante, le mamelon mal conformé, ou qu'elle serait atteinte de quelque maladie chronique susceptible de se transmettre par l'hérédité ; mais ces circonstances ne sont que des exceptions qui ne sauraient détruire la règle. Ce n'est pas toujours impunément que la mère enfreint cette loi que lui impose l'impérieuse nature : *l'aliénation mentale, la cécité, la surdité, des apoplexies, des inflammations de tous les organes, la phthisie pulmonaire, des cancers, des écoulemens leucorrhoïques intarissables*, sont les armes dont elle se sert pour assouvir sa vengeance. Des lochies moins abondantes, une fièvre de lait moins intense, un prompt rétablissement de toutes les fonctions, sont le prix qu'elle accorde à celle qui ne lui est point rebelle ; et puis elle n'est point assaillie par la douleur « de partager le droit de mère, ou plutôt de l'aliéner, de voir son enfant aimer une autre femme autant et plus qu'elle ; de sentir que la tendresse qu'il conserve pour sa propre mère est une grâce, et que celle qu'il a pour sa mère adoptive est un devoir : car, où j'ai trouvé les soins d'une mère, ne dois-je pas l'attachement d'un fils? » ..... (J.-J.-Rousseau.)

Quelques mères se refusent à nourrir leurs enfans par un motif de coquetterie (la crainte de déformer leur gorge) ; elles ignorent que celles qui allaitent la conservent plus long-temps : on peut citer à l'appui de cette assertion les femmes *grecques* et *romaines*, et les *Géorgiennes*, dont tous les voyageurs vantent la beauté des formes, quoiqu'elles soient nourrices. Si ces exemples ne suffisaient pas, sans chercher loin de nous, nous trouverions à la campagne de quoi convaincre les plus incrédules. Ne craignez donc point, ô femmes! d'altérer la beauté de ces formes gracieuses qui ne vous furent données que pour cet usage; mettez le complément à la maternité en nourris-

sant vous-mêmes l'enfant que vous avez porté neuf mois dans votre sein ; acquittez-vous de ce devoir sacré, dont votre fils vous dédommagera chaque jour, à tout moment, par une caresse ou un sourire.

Si, comme je viens de le dire, la mère trouve le bien-être et évite de graves accidens en nourrissant elle-même, de son côté, l'enfant suce la vie et la santé en tétant le premier lait de sa mère; de toutes les nourritures, c'est celle qui lui convient le mieux : en effet, ce liquide jaunâtre et visqueux, appelé *colostrum*, est un aliment léger très-bien approprié au degré de force des organes digestifs du jeune sujet, et dont les qualités nutritives sont proportionnées à ses besoins ; en même temps il favorise l'expulsion du *méconium*, en lubrifiant l'intérieur du canal alimentaire. Il n'en est pas de même du lait d'une nourrice étrangère, pour peu qu'il soit ancien : il est alors plus consistant, Les forces digestives de l'estomac ne sont plus en harmonie avec les qualités nutritives de l'aliment : de là des vomissemens, des indigestions, des tranchées, la diarrhée; et l'enfant, au lieu de profiter, meurt dans la consomption et le marasme.

Ainsi, lorsque la mère, par un des motifs graves que j'ai cités plus haut, se trouve dans la nécessité de confier son enfant à des mains étrangères, le choix d'une nourrice mérite tous ses soins et son attention; son accouchement doit être récent, et dater autant que possible de la naissance de l'enfant ; elle doit être dans la force de l'âge, d'une bonne constitution, exempte de tout virus, bien portante, en un mot. Celles qui sont brunes, fraîches, d'un embonpoint médiocre, et dont la bouche est bien garnie de dents blanches, sans être d'une teinte bleuâtre ou nacrée, méritent la préférence ; il faut encore qu'elle soit privée de ses *menstrues* et de tout écoulement *leucorrhoïque ;* les mamelles doivent être parsemées de veines, et d'une grosseur moyenne ; éréctile et bien perméable au lait, le mamelon doit être d'une longueur et d'un volume tels, que l'enfant puisse le saisir facilement. La moralité de la nourrice doit être à l'abri de tout reproche; elle aurait beau réunir toutes les qualités physiques, si elle était négligente ou

malpropre, morose ou emportée, libidineuse ou disposée à l'ivrognerie, on devrait la rejeter.

Deux cas peuvent se présenter sous le point de vue hygiénique : ou bien la nourrice reste chez elle, ou bien les parens l'appellent auprès d'eux pour allaiter leur enfant. L'un et l'autre cas présentent des avantages et des inconvéniens : si, d'une part, la nourrice reste chez elle, son régime et ses habitudes étant toujours les mêmes, sa santé se conserve intacte, son lait n'est point altéré, et le nourrisson en profite; il respire un air pur; et, bien loin de s'étioler comme à la ville, il devient frais, gras et dispos. Mais tout le monde n'a pas les moyens de s'établir à la campagne; la plupart des parens se trouveraient donc dans l'impossibilité de surveiller la nourrice ; de plus, on n'a nul moyen de prévenir une grossesse, dont les suites sont si désastreuses pour l'enfant. Ces inconvéniens disparaissent lorsque la nourrice vient en ville; mais alors, forcée de quitter sa famille, privée de ses habitudes champêtres, elle pourrait tomber dans une mélancolie nostalgique, inconvénient non moins dangereux que les autres. C'est pourquoi on fera en sorte de lui rendre ce changement peu sensible en lui procurant des distractions et des occupations analogues à ses goûts; à cet effet, on pourra, lorsque le temps est beau, l'envoyer avec son nourrisson dans les promenades publiques où ils trouveront tous les deux les avantages du séjour à la campagne.

Lorsque la mère est remise des fatigues de l'accouchement, ce qui est plus ou moins long, selon que le travail a été plus ou moins laborieux, elle doit présenter le sein à son enfant. Il est inutile d'attendre pour cela que la fièvre de lait se soit déclarée; le lait alors aurait changé de nature, et l'enfant serait privé du bénéfice que doit lui procurer le *colostrum*. Du reste, les mouvemens de succion qu'il exécute, surtout quand on lui présente le petit doigt, les vagissemens qu'il fait entendre sont des signes non équivoques du besoin qu'il éprouve; il faut s'empresser de le satisfaire.

Dans les premiers temps, l'enfant tette peu et souvent, tandis que vers le deuxième mois il suce plus de lait, mais à des intervalles

plus longs et d'autant plus marqués que l'enfant est plus fort, que le lait est plus abondant et plus nutritif. On est souvent appelé à indiquer l'époque à laquelle on doit ajouter au lait de la mère une nourriture plus substantielle; mais cette époque est difficile à préciser. Tant que le lait a une consistance convenable, et qu'il est sécrété en quantité suffisante, ce que l'on reconnaît à l'accroissement et à l'embonpoint du jeune sujet, il serait superflu et même dangereux d'augmenter sa nourriture par quelque autre aliment, surtout s'il était faible et à peine en état de digérer le lait de sa mère.

Presque toutes les nourrices ont la coutume, dès les premiers septénaires, de gorger de bouillie les nourrissons qui leur sont confiés, quelques-unes pour ne pas s'épuiser, d'autres pour prodiguer, comme d'injustes marâtres, presque tout leur lait à leur propre enfant. Cette bouillie, préparée avec de la farine et du lait de vache, n'est autre chose qu'une colle qui leste très-bien, il est vrai, l'estomac des enfans, qui les plonge dans un calme profond; toutes choses fort commodes pour les nourrices, mais fort pernicieuses à l'enfant. Il résulte pour lui, de ce régime anticipé, une inflammation *gastro-intestinale*, des vomissemens, la diarrhée; le dépérissement et la mort suivent de près ces symptômes si l'on n'y remédie assez tôt. Entre plusieurs faits que je pourrais citer à l'appui de ce que j'avance, je me contenterai de rapporter celui-ci: je fus appelé à la campagne par un de mes amis pour voir son enfant âgé de six mois, qu'on disait être atteint d'une affection vermineuse. Le médecin du lieu avait déjà administré des potions propres à combattre cette maladie. A mon arrivée, on me présente deux nourrissons dont l'un était d'une fraîcheur et d'un embonpoint remarquables: *c'était la fille de la nourrice;* l'autre, qui fait l'objet de cette observation, avait la figure grippée; son ventre volumineux faisait contraste avec la ténuité de ses membres et de sa poitrine; il éprouvait du reste tous les symptômes d'une *gastro-entérite.* J'appris qu'on lui donnait de la bouillie pour suppléer, disait-on, à l'insuffisance du lait de la nourrice; et, de ce qu'il le vomissait après avoir tété un instant, on tirait cette conséquence, que la bouillie lui

convenait bien mieux. Curieux de savoir quelle était la quantité qu'on lui donnait habituellement, j'attendis l'heure de son repas : mon étonnement fut au comble, lorsqu'on apporta une grande assiettée d'une bouillie épaisse qui, je l'avoue, aurait suffi pour me rassasier, et cependant tout fut avalé avec une voracité incroyable. La cause du mal persistant toujours, le traitement le plus rationnel aurait échoué. L'indication était précise : j'engageai donc le père à retirer son enfant des mains de cette nourrice partiale ; je lui en procurai une autre dont le lait était plus jeune et plus abondant ; on supprima toute espèce de bouillie, et, en lui donnant à téter peu et souvent, les vomissemens, les coliques et la diarrhée disparurent peu à peu ; l'enfant, aujourd'hui, grandit et se porte bien.

On remplacera donc cette bouillie, ou plutôt cette colle si réfractaire à la digestion, par une panée faite avec de la mie de pain de froment séchée et réduite en poudre, que l'on fait cuire dans l'eau pour en faire une gelée homogène, à laquelle on ajoute au besoin du lait et du sucre. Cet aliment est d'une digestion plus facile, parce que la fermentation panaire et la cuisson ont combiné plus intimement les principes de la farine. J'ai vu obtenir aussi d'heureux résultats de l'usage des *biscotes de Bruxelles*, quand on ne leur a pas fait subir une trop forte torréfaction ; il faut les choisir fraîches, car le lait et le beurre qui entrent dans leur composition les disposent à la rancidité.

Quelle est l'époque la plus convenable pour cesser l'allaitement? On ne saurait répondre à cette question d'une manière absolue : si l'on voulait suivre l'indication de la nature, à l'exemple des anciens, qui s'en trouvaient très-bien, on ne sèvrerait entièrement les enfans qu'après l'éruption complète des dents de lait. Pendant ce travail douloureux, l'enfant refuse toute espèce d'aliment pour ne s'attacher qu'au sein maternel ; il le saisit avec avidité, tette seulement quelques gorgées, y revient fréquemment, et trouve là, en même temps que la nourriture, le remède efficace à l'irritation et à la douleur de ses gencives. Une diète lactée est donc indispensable ; sevrer les enfans

avant cette époque, qu'accompagne presque toujours le cortége alarmant des convulsions et de tant d'autres maladies, ce serait se priver d'une ressource précieuse éminemment propre à atténuer la violence du mal. Mais l'éruption des dernières dents se fait trop long-temps attendre, aujourd'hui surtout que l'allaitement des enfans n'est plus qu'une charge pénible et désagréable; aussi les sèvre-t-on même dès la naissance, en les nourrissant au biberon. Je dirai donc à ceux qui sont pressés, que l'enfant ne peut retirer que des avantages à se rapprocher du terme fixé par la nature; que les risques pour lui augmentent d'autant plus qu'on s'en éloigne davantage; que, toutes choses égales d'ailleurs, un enfant robuste souffrira moins d'un sevrage prématuré que celui qui sera plus faible et moins développé. Quelle que soit cette époque, le sevrage ne doit être que la cessation d'un des alimens de l'enfant, et non le changement de sa manière d'être nourri. On devra y procéder graduellement. « Dans la première semaine, dit M. *Gardien*, la nourrice présente l'enfant au sein une fois de moins par jour; elle diminue encore la semaine suivante de la même quantité le nombre de fois qu'elle allaitait chaque jour, et ainsi de suite chaque semaine, jusqu'à ce que l'enfant ne tette plus qu'une fois par jour; on le laisse ensuite un jour, deux jours, et même trois jours sans téter, et on finit par ne plus lui donner le mamelon. » Par cette transition lente et graduée d'un genre d'alimentation à un autre, on soustrait l'enfant à des causes morbifiques; de son côté, la nourrice conserve sa santé, parce que la sécrétion du lait, diminuant progressivement, ne se fait presque plus lorsque l'enfant a cessé de téter.

Je termine ici ce que j'avais à dire sur l'éducation physique des enfans; je regrette que le mauvais état de ma santé ne me permette pas de donner plus d'extension à un sujet aussi intéressant qu'utile. Que le lecteur daigne jeter les yeux sur mon épigraphe; il y trouvera un motif de plus de m'accorder son indulgence.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Senes facillimè jejunium ferunt; secundò ætate consistentes; minimè adolescentes; omnium minimè pueri; ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores. *Sect.* 1, *aph.* 13.

II.

Victus humidus, cùm febricitantibus omnibus, tùm maximè pueris, et aliis tali victu uti consuetis, confert. *Ibid.*, *aph.* 16.

III.

Secundùm tempora autem, vere quidem, et primâ æstate, pueri, et his ætate proximi, optimè degunt, et maximè sani sunt. Æstate verò, et parte quâdam autumni, senes. Reliquo sed autumno, et hyeme, qui medii sunt ætate. *Sect.* 3, *aph.* 18.

IV.

In ætatibus autem talia eveniunt: parvis quidem et recens natis pueris aphthæ, vomitus, tusses, vigiliæ, pavores, umbilici inflammationes, aurium humiditates. *Ibid.*, *aph.* 24.

V.

Ad dentitionem verò accedentibus gingivarum pruritus, febres, convulsiones, alvi profluvia, et maximè ubi caninos dentes producunt, et iis qui inter pueros sunt crassissimi et qui alvos duras habent. *Ibid.*, *aph.* 25.